



A retenir



EXCORIOSE

Le stade de sensibilité est atteint dans la majorité des cas. Soyez vigilants en fonction de l'historique de vos parcelles.

MANGE BOURGEONS

Soyez attentifs aux dégâts.

BLACK-ROT

La pression a été forte ces dernières années. Mettez la prophylaxie en œuvre sur les parcelles très impactées puis surveillez le risque de pluie dès l'apparition des feuilles étalées.

ACARIOSE - ERINOSE

Ces parasites occasionnent des dégâts chaque année sur variétés sensibles et situations à débourrement ralenti. Soyez vigilants.

MILDIU

Les conditions hivernales ont été favorables à la conservation et à la maturation des œufs. A ce stade, les œufs ne sont, à priori, pas encore mûrs sur notre secteur. Cependant nous devons rester vigilants car la maturité est imminente. Restez vigilant, car la pression risque d'être élevée dès le départ.

OÏDIUM

Vigilance sur les parcelles à historique avec des stades phénologiques avancés.

VERS DE LA GRAPPE

La confusion doit être mise en place.

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambre d'agriculture du
Gers, Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

DISPOSITIF D'OBSERVATION 2024

Le réseau de surveillance biologique du territoire pour la filière viticulture repose sur un réseau d'observations stable permettant la collecte hebdomadaire d'un socle d'informations afin d'établir une évaluation du risque sanitaire pour les principaux parasites de la vigne.

Pour le vignoble du Gers, le réseau compte une **trentaine de parcelles de suivis** (traitées et non traitées) ainsi qu'une soixantaine de pièges à phéromone pour le suivi des vols d'Eudémis et d'Eulia. Plus tard en saison, des **pièges jaunes** seront mis en place pour surveiller l'apparition des adultes de *Scaphoideus titanus*.

Les données d'observation sont collectées par de nombreuses structures partenaires (dont vous retrouvez la liste en fin de bulletin) et par des viticulteurs observateurs. **Il est important de rappeler que l'analyse de risque éditée dans les bulletins s'appuie également sur les données issues de modèles épidémiologiques.**

L'organisation du comité de validation est la suivante :

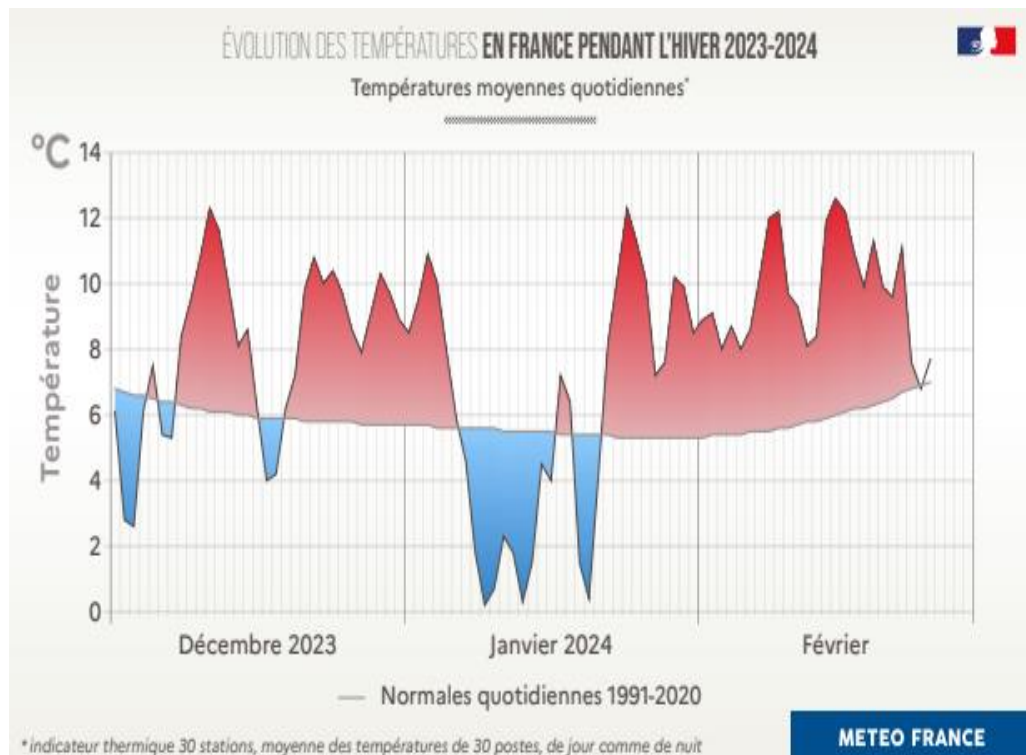
Co-Animateur filière régionale : S. LUCAS – Syndicat du Chasselas de MOISSAC Co-Animation du réseau régional, rédaction et publication des BSV		Référents vignoble : A. DESPAX, CA32 Animation du réseau vignoble, collecte de données et validation des BSV
IFV Sud-Ouest : N. Lébé Modélisation Suivis biologiques en laboratoire	CRAO : M. Lachaussée Validation et publication	SRAL : L. Durand-Lagarrigue Contrôle de second niveau

METEO

• Les faits marquants de la climatologie hivernale 2023-2024 (Source Météo France)

Avec un épisode de douceur très marqué en février, l'hiver 2023– 2024 termine au 3e rang des hivers les plus chauds jamais mesurés en France, derrière 2020 et 2016. L'automne avait déjà été le plus chaud jamais mesuré dans notre pays. L'hiver météorologique, qui couvre les mois de décembre, janvier et février, correspond à la période la plus froide de l'année.

À l'échelle de la France et de la saison, la température moyenne devrait être supérieure à la normale d'environ 2 °C (moyenne de référence 1991– 2020). L'hiver 2023–2024 se classe ainsi au 3e rang des hivers les plus chauds depuis le début des mesures en 1900, derrière l'hiver 2020 (+ 2,3 °C) et l'hiver 2016 (+ 2,1 °C). Après un épisode hivernal du 8 au 20 janvier, la douceur s'est installée sur la France avec des températures dignes de la période printanière. Soulignons une anomalie de + 3,6 °C à l'échelle du mois, février 2024 est ainsi le deuxième mois de février le plus chaud jamais enregistré à l'échelle du pays, derrière février 1990 (+ 4 °C).








Concernant les précipitations, l'année 2023 est la plus humide de ces trente dernières années. Nous avons enregistré 880 mm alors que la moyenne depuis 1991 est de 698 mm.

Très contrastée au fil des mois, la pluviométrie moyenne sur l'hiver est très excédentaire sur notre secteur. En effet, alors que la moyenne des **précipitations d'octobre à mars** depuis 1991 est de 337 mm, les valeurs pour l'hiver 2023/2024 s'élèvent à 454 mm, **soit 1/3 de plus**.

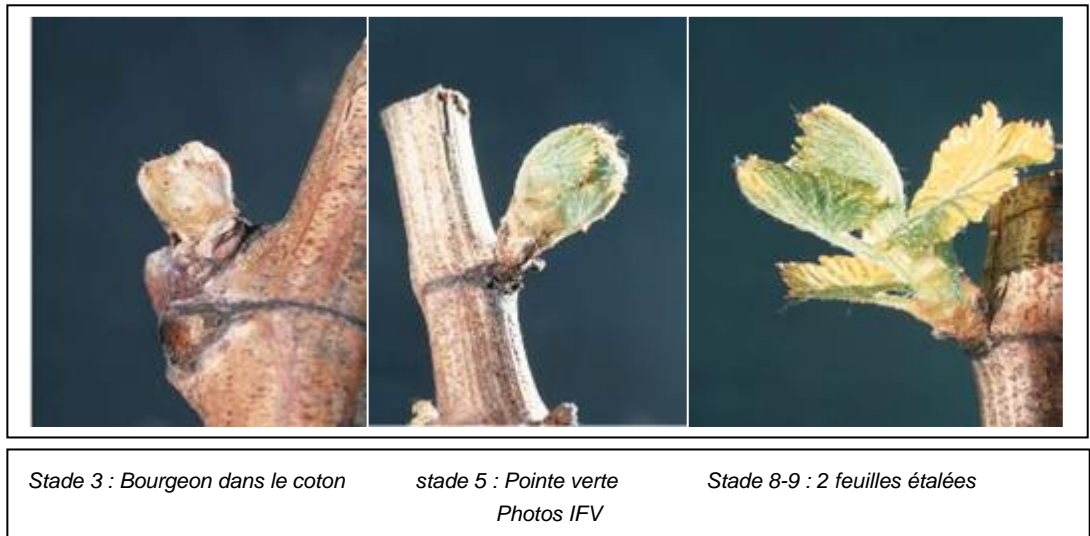
A la lumière de ces informations, nous pouvons nous attendre à un démarrage précoce, tant au niveau de la végétation qu'au niveau des maladies et des ravageurs. Un agriculteur averti en vaut deux !

• **Prévisions du 27 mars au 2 Avril 2024 (Source Météo France)**

	Mer 27	Jeu 28	Vend 29	Sam 30	Dim 31
Températures	2-15	4-19	9-22	7-20	7-21
Tendances					

La semaine prochaine va être fraîche avec quelques rares averses. Orages possibles samedi et dimanche en soirée.

STADES PHENOLOGIQUES



Cépages	Stades
Chardonnay	1ères feuilles étalées à grappes visibles
Sauvignon	Pointe verte
Gros Manseng	Pointe verte à 1ères feuilles étalées
Colombard	Pointe verte à 1ères feuilles étalées
Merlot	Pointe verte à 1ères feuilles étalées
Tannat	Pointe verte à 1ères feuilles étalées
Syrah	Pointe verte

Pour un même cépage, le contexte global peut faire varier les stades de façon significative : nature du sol, orientation de la parcelle, porte greffe, date de la taille, etc...

D'une manière générale, nous pouvons estimer que nous avons environ 6 jours d'avance par rapport à 2023 et 3 jours par rapport à 2022.

EXCORIOSE *(Phomopsis viticola)*

• Éléments de biologie

La période de sensibilité de la vigne s'étend du stade 6 « éclatement des bourgeons » au stade 9 « 2-3 feuilles étalées ».

Le niveau de risque est à évaluer à l'échelle de la parcelle en fonction de l'observation de symptômes et du stade de sensibilité de la végétation. Seule, une présence régulière de symptômes sur bois justifie une gestion spécifique.

Par ailleurs, les conditions climatiques survenant lors de la phase de sensibilité du végétal (de stade éclatement du bourgeon à 3 feuilles étalées) sont déterminantes : le risque de contamination par le champignon est nul en l'absence de pluie.

• Situation dans les parcelles

Des symptômes d'excoriose sur bois d'un an peuvent être observés sur certaines parcelles.



Excoriose : Chancre d'excoriose sur bois d'1 an
Photo CA 81

Biologie et description des symptômes :

Le champignon responsable de l'excoriose se conserve durant l'hiver sur les écorces sous forme de pycnides et dans les bourgeons sous forme de mycélium.

Au printemps, il produit des pycnides de couleur noire sur les bois excoriés. Lorsque les conditions climatiques deviennent favorables à la germination de ces pycnides (précipitations prolongées), celles-ci sécrètent un « gel » de couleur jaune contenant les spores. La pluie, en diluant ce gel, va permettre la libération des spores et leur dissémination sur des organes réceptifs. Cette dissémination se fait sur de courtes distances et la maladie reste très localisée.

Les attaques apparaissent sur jeunes rameaux au printemps, quelques semaines après le débourrement, sous forme de taches brun-noir parfois d'aspect liégeux à la hauteur des premiers entrenœuds.

Évaluation du risque : La phase de sensibilité a débuté sur cépages précoces. Surveillez l'apparition des stades éclatement des bourgeons – 2-3 feuilles étalées.

Mesures prophylactiques : Les bois porteurs de lésions doivent être éliminés autant que possible lors de la taille d'hiver.

MANGE-BOURGEONS

• Éléments de biologie

Plusieurs ravageurs qualifiés de secondaires sont regroupés sous le nom de mange-bourgeons : boarmie, noctuelle, pètitèle... Les dégâts occasionnels et très localisés se caractérisent par des bourgeons évidés et/ou des jeunes pousses dévorées.

• Situation au vignoble

Quelques rares dégâts sont observés.

Évaluation du risque : Surveillez l'évolution des dégâts sur les parcelles où ils auraient été déjà décelés lors des années précédentes. La progression des dégâts peut être très rapide.



Chenille de noctuelle

Photo Syndicat du Chasselas de Moissac

Seuil indicatif de risque : 15 % de ceps avec au moins 1 bourgeon mangé

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Éléments de biologie

Les premières contaminations peuvent s'opérer dès le stade 2-3 feuilles étalées (stade 9) à partir de baies « momifiées » restées sur les souches.

Lorsque le champignon rencontre des conditions favorables au printemps (**présence d'inoculum, pluies et températures supérieures à 9°C**), les contaminations peuvent être précoces.

Dans les situations ayant subi de **fortes attaques** les années antérieures, et en présence, notamment, de **baies momifiées**, il pourrait être nécessaire **d'anticiper la période de risque** (plus précoce que la période de risque « classique » du mildiou. **Dans ces situations, il existe un risque de contaminations en période pluvieuse dès le stade 2-3 feuilles étalées**

• Situation au vignoble

Sur les parcelles fortement atteintes les deux dernières années, la présence de baies momifiées constitue un inoculum pour de nouvelles contaminations. Ces grappes momifiées sont souvent présentes sur les vignes conduites en taille rase.

Évaluation du risque : Le stade de sensibilité n'est pas encore atteint sauf sur les cépages les plus avancés.

Mesures prophylactiques : Elles servent à diminuer les sources d'inoculum primaire :

les rameaux porteurs de chancres et les grappes avec des baies momifiées restées sur les souches

Biologie et description des symptômes :

Le champignon responsable du black-rot se conserve sur les baies momifiées (grappillons non récoltés, accrochés au palissage ou tombés au sol), les vrilles, les feuilles infectées tombées au sol ou encore sur les chancres présents sur les sarments.

Les formes de conservation sont d'autant plus présentes dans les parcelles que les symptômes ont été importants l'année N-1. Le black rot est qualifié de maladie à foyers.

Au printemps, l'augmentation des températures et de l'hygrométrie permet la reprise d'activité du champignon et la production de spores qui pourront être disséminées lors de fortes pluies.

doivent être éliminés à la taille et sortis de la parcelle. Sur les vignes conduites en taille rase ou non taille, les grappes momifiées représentent un facteur de risque important.

MILDIOU *(Plasmopara viticola)*

• Maturité des œufs (suivi laboratoire IFV)

La maturité des « œufs d'hiver » fait l'objet d'un suivi spécifique en laboratoire. Elle s'observe à partir d'échantillons de feuilles collectés sur différents sites et conservés en conditions naturelles durant tout l'hiver. Habituellement, dès la mi-avril, chaque semaine, une fraction de ces lots est expédiée au laboratoire pour être placée en conditions extérieures. La maturité des œufs est considérée comme acquise dès que la germination des spores contenues dans les échantillons s'effectue en moins de 24 h. Cette année l'observation des œufs a démarré plus tôt, sur la fin mars. A ce stade la maturité des œufs n'est pas encore atteinte sur notre secteur. Cependant la maturité est atteinte chez nos voisins du Tarn et Garonne.

• **Évaluation du risque : Le risque est actuellement nul au regard du suivi local. Pour autant la maturité étant atteinte chez nos voisins du Tarn et Garonne ; nous devons donc rester très vigilants. Les contaminations pré-épidémiques seront possibles dès la maturité des premiers œufs.** Rappelons que les premières contaminations pré-épidémiques ne peuvent se produire qu'aux conditions suivantes :

+ la végétation est réceptive (stade sensible dès l'éclatement du bourgeon)	OUI sauf cépages tardifs
+ les œufs de mildiou ont atteint un stade de maturité suffisant	NON
+ les conditions climatiques permettent de générer des projections de spores, généralement sur la végétation au bas des souches (T° moyenne > 11°C et pluviométrie suffisante)	NON

OÏDIUM *(Erysiphe necator)*

• Éléments de biologie

Compte-tenu de la présence des formes de conservation du champignon directement sur le bois, les contaminations primaires de l'année suivante peuvent se produire très tôt, dès le stade « premières feuilles étalées ». L'identification des premiers foyers est souvent trop tardive (lorsqu'elles sont visibles, les taches sont déjà au stade sporulant ce qui signifie que la contamination s'est opérée 3 à 4 semaines plus tôt).

Le niveau de risque est déterminé par la sensibilité du cépage et par l'historique de contamination de la parcelle.

Pour les situations à haut risque (cépages sensibles, fortes attaques les années précédentes) : la période de risque démarre au stade 2-3 feuilles étalées.

Pour les parcelles peu sensibles : la période de sensibilité démarre au stade boutons floraux séparés (stade 17, boutons floraux séparés).

Évaluation du risque : Le risque est actuellement nul hormis sur les parcelles à historique avec des stades phénologiques avancés.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Consultez la liste des produits de bio-contrôle en [cliquant ici](#).

VERS DE LA GRAPPE *(Lobesia botrana)*

• Éléments de biologie

La surveillance est ciblée sur Eudémis (*Lobesia botrana*), seule tordeuse causant des dégâts significatifs dans les vignobles de la région.

Une autre tordeuse est surveillée, non pas pour sa nuisibilité mais pour sa biologie. Il s'agit d'Eulia, dont le vol survient généralement entre 10 à 15 jours avant celui d'Eudémis et permet ainsi d'anticiper celui-ci.

Biologie et description des symptômes :

Les vers de grappe hivernent sous forme de chrysalides, au sol ou sous les écorces. Au printemps, les adultes de la première génération (G1) émergent de ces chrysalides et entament le premier vol. Ce vol de G1 peut démarrer plus ou moins précocement selon les conditions de l'année et s'étaler sur plus d'un mois.

• Modélisation

Le démarrage du vol est imminent.

• Situation au vignoble

La confusion doit être mise en place

Le vol a démarré sur les secteurs sensibles ou les premières captures ont été réalisées.

Techniques alternatives : Dans le cadre de la confusion sexuelle, les diffuseurs doivent être mis en place avant l'émergence de la première génération. L'efficacité du dispositif dépend du bon respect des conditions de pose (respect des densités de diffuseurs, renforcement des bordures ...). <https://www.vignevin-occitanie.com/fiches-pratiques/confusion-sexuelle/>

Les diffuseurs doivent être posés avant fin mars.

ERINOSE *(Colomerus vitis)*

• Éléments de biologie

Sur les parcelles à risque (régulièrement attaquées), les dégâts peuvent apparaître très précocement, dès le stade pointe verte. Ainsi, des galles peuvent être visibles sur les premières feuilles à la base des rameaux. Lors d'attaques importantes au printemps, l'érinose peut gêner le développement des jeunes pousses et provoquer un avortement des fleurs.

Biologie et description des symptômes :

L'érinose est caractérisée par l'apparition, à la face supérieure des jeunes feuilles, de galles boursoufflées. A la face inférieure de la feuille, se forme également un feutrage dense blanc ou rosé. Lorsque les galles vieillissent, ce feutrage vire au brun rouge. Le parasite responsable de ces symptômes est un acarien invisible à l'œil nu.

Les femelles hivernent dans les écailles des bourgeons et colonisent très tôt les jeunes feuilles pour se nourrir et pondre. Très rapidement après le débourrement démarre une phase de reproduction de l'acarien au cours de laquelle seront produites les populations d'adultes des premières générations estivales qui vont migrer vers le bourgeon terminal et les nouvelles feuilles des rameaux. Cette migration démarre fin mai et s'intensifie après la floraison.

• Situation dans les parcelles

Symptômes observés sur les cépages les plus précoces.

Évaluation du risque : Les stratégies de gestion du risque dans les parcelles les plus sensibles reposent sur une régulation précoce des populations, avant leur phase de multiplication.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Consultez la liste des produits de bio-contrôle en [cliquant ici](#).



Dégâts d'Erinose sur feuilles et sur inflorescences. Crédit Photo Euphytia - INRAE

ESCARGOTS

• Éléments de biologie

Les attaques en début de végétation peuvent engendrer un rabougrissement ou un ralentissement de la croissance végétative, voire une destruction complète du feuillage ou des rameaux dans les cas de très fortes attaques. C'est souvent le cas lors de printemps particulièrement pluvieux, où des populations localement très abondantes peuvent occasionner des dégâts ponctuellement sévères.

• Situation vignoble :

Les populations d'escargots sont importantes localement dans les couverts végétaux. Depuis ces couverts, ils montent dans les souches. Sur certaines parcelles historiques sans couverts, les escargots sont également présent.

Évaluation du risque : Les stratégies de gestion reposant sur la mise en place d'appâts au sol, il est primordial d'anticiper la remontée des populations dans les souches et de les mettre en place en début d'infestation dans les parcelles à risque.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace.
Consultez la liste des produits de bio-contrôle en [cliquant ici](#).

Prochain BSV, le 3 avril 2024

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par Areal, la Chambre d'Agriculture du Gers, Les Hauts de Montrouge, les Ets Ladevèze, OGR, les Producteurs Plaimont, la SICA Altema, Val de Gascogne, les Vignerons du Gerland, Groupe Vivadour, VitiVista et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.